

Procès-verbal

Conseil d'administration

21 avril – 19h – 21h30

Présents :

LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, DEPLANCKE Nathalie, PELLE Cécile, CHAUCHOY Victorien, DAUREL Cécile, BOUCHIKHI Hichem.

Excusés :

MICHELAN Gilles, DELHAL Benjamin

Invités :

MEUNIER Yannick, directeur

Pour des raisons pratiques, la présentation est jointe en annexe.

Ouverture – 19h

Cécile L ouvre ce Conseil d'Administration en remerciant tous les administrateurs présents.

1. Actualités

Statistiques

Au 27/04, 22186 licenciés, soit +2.2% à date.

La projection est toujours à 22400 licences en fin de saison.

228 clubs actuellement.

2. Compte rendu du CA du 07 mars 2026

Vote n° 1 – approbation du CR du CA du 07 mars 2026

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, DEPLANCKE Nathalie, PELLE Cécile, CHAUCHOY Victorien, DAUREL Cécile, BOUCHIKHI Hichem.

Pour – 13

Contre – 0

Abstention / nul – 0

Le CR est validé et devient un PV.

3. Projet ligue et ressources humaines

Yannick rappelle le fonctionnement voté le 07 mars :

- Des administrateurs qui décident des orientations politiques, des priorités, des budgets et des grands choix. Concernant le quotidien, les élus jouent un rôle de personnes ressources mais pas de décideurs.
- Une organisation opérationnelle pilotée par la direction
- Une responsabilisation des salariés en tant qu'expert du quotidien.
- Mise en place de 4 CA et 4 réunions de suivi du projet par saison.
- Une organisation autour de 5 commissions (CLOT, disciplinaire, litiges et réclamation, compétitions et administrative), de groupes de travail et de secteurs pour les finances.

La dernière étape avant la présentation du projet 2026-2029 est la définition des missions des salariés en lien avec le projet, Yannick indique qu'il a planifié les entretiens la semaine du 13 avril afin de pouvoir présenter la nouvelle organisation lors de ce CA.

Le bilan général des entretiens indique :

- Une charge de travail très importante avec un besoin de souffler.
- Une ambiance pesante par des relations humaines délicates
- Une exigence importante de la direction, voire trop
- Un besoin de démonstration de confiance

Des échanges se font sur ce bilan et sur les raisons. Il est précisé que l'ambiance pesante ne vient que du fait que les personnalités sont différentes mais que l'entraide est présente.

Afin d'encourager le travail d'équipe, et surtout, de l'autonomie des salariés, Yannick indique qu'un temps de travail sur le bien-être est prévu le jeudi 30 avril.

Concernant les futures missions, voici la réorganisation :

Saadia : retrait des OT mais ajout d'une aide administrative sur la formation et sur le calendrier régional + poona avec Yannick

Alexia : poursuite des missions actuelles

Perrine / Aude : poursuite des missions actuelles

Renaud : poursuite des missions actuelles

Anthony : depuis 1 saison, Anthony assure la coordination de la préfilère, cette mission sera poursuivie avec un changement d'intitulé de poste pour devenir coordonnateur de la préfilère.

Julien : depuis 1 saison, Julien assure la coordination du secteur développement, cette mission sera poursuivie avec un changement d'intitulé de poste pour devenir coordonnateur développement.

Jennifer : Repositionnement sur l'offre de compétition afin de travailler sur notre offre de manière profonde avec l'ajout des vétérans et des plus jeunes. La volonté est d'avoir un travail profond pour répondre aux attentes des licenciés.

Actuellement, Jennifer coordonne le dispositif avenir fédéral et notre dispositif minibad/poussins, cette mission n'évoluera pas.

La contractualisation étant un outil global avec une philosophie qui évolue, cette mission est transférée à la direction. Cependant, Jennifer fait un travail qualitatif sur le conseil des présidents de comités donc elle conservera cette mission.

La gestion des ICR est transférée à un autre salarié.

La gestion des OT, en dehors du calendrier et de poona, est transférée à Jennifer.

Benjamin : En lien avec le projet 2026-2029, une diminution des actions liées aux publics cibles en dehors des opportunités sera faite.

En tant qu'agent de structuration, Benjamin prend la gestion de la féminisation.

Il va également assurer la gestion des ICR

Yannick : Gestion de la contractualisation.

Gestion du calendrier régional et de poona

Durant les entretiens, plusieurs demandes de revalorisation ont été faites, Yannick demande un budget de 4500€ en indiquant qu'il a traité le sujet en fonction des missions, de la qualité du travail et de l'engagement des salariés. De nombreux échanges se font sur le sujet.

Il est précisé, qu'aujourd'hui, aucune politique salariale n'est portée, Yannick traite les demandes en fonction de l'activité réelle. De plus, il n'y a pas d'automatisation des revalorisations.

Vote ajouté – ajout d'une enveloppe de 4500€ pour des revalorisations

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, DEPLANCKE Nathalie, PELLE Cécile, CHAUCHOY Victorien, DAUREL Cécile, BOUCHIKHI Hichem.

Pour – 12

Contre – 1

Abstention / nul – 0

L'enveloppe complémentaire est validée.

Les administrateurs précisent qu'il serait bien d'inverser le fonctionnement en validant une enveloppe en amont ainsi que de commencer la réflexion sur la création de primes sur objectif avec de valoriser la réussite.

Aussi, il est précisé que l'entretien de la direction sera fait prochainement.

Yannick présente les évolutions dans le management :

- Plus d'affichage de la confiance donnée aux salariés
- Plus de responsabilisation
- Création d'une cellule stratégique d'échange pour associer les salariés
- Augmentation des travaux en équipe autour de la réflexion de projet
- Plus de sérénité et un peu moins d'exigence (pas beaucoup moins)
- Mobilisation d'un accompagnement externe pour la communication

Concernant Aude, Yannick estime son retour à mi-septembre.

Yannick indique qu'il serait cohérent de lancer une réflexion autour de la mise en place de primes sur objectifs afin de valoriser la réussite du projet. Ce sujet sera réévoqué en CA.

4. Administratif

Des échanges se font sur la possibilité de créer un groupe de travail, les administrateurs indiquent qu'un groupe de travail ne peut se créer que sur décision du CA.

Il est nécessaire de reprendre le règlement intérieur de la ligue pour faire apparaître la notion de groupe de travail.

5. AG Ligue

Présentation du fonctionnement :

- Convocation de l'AG à 14h
- Début 14h30
- Fin estimée : 17h30

L'AG se déroulera en 2 grands temps, les éléments statutaires en premier puis la présentation du projet de la ligue avec focus sur la contractualisation.

Vote ajouté – Validation de la date de l'AG de la ligue au 20 juin 2026

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, DEPLANCKE Nathalie, PELLE Cécile, CHAUCHOY Victorien, DAUREL Cécile, BOUCHIKHI Hichem.

Pour – 13

Contre – 0

Abstention / nul – 0

La date de l'AG est validée.

A la suite d'une demande du comité 87, le CA s'est questionné sur les représentants des comités départementaux. Le CA confirme que nos textes seront respectés et que seuls les représentants élus seront votants.

Cette année étant spéciale, la ligue va organiser ses 10ans, un groupe de travail est créé pour travailler dessus, les administrateurs associés seront Françoise Aramendy et Julien Delmas.

6. Finances

Christian a exposé la version rectifiée du compte de résultat 2025 (annexe 1), expliquant les écarts et la nécessité de valider statutairement le résultat, qui a été approuvé par le CA. Le nouveau résultat est de +48 905€.

Un tableau de suivi des dépenses et recettes par rapport au budget a été présenté, permettant de comparer les réalisations à l'année précédente et d'anticiper les marges de manœuvre.

Vote n°2 – validation du compte de résultat rectifié

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, DEPLANCKE Nathalie, PELLE Cécile, CHAUCHOY Victorien, DAUREL Cécile, BOUCHIKHI Hichem.

Pour – 13

Contre – 0

Abstention / nul – 0

Le nouveau compte de résultat est validé.

Yannick a détaillé le processus de préparation des budgets par secteur, avec un calendrier serré pour la remontée des demandes, la synthèse, l'ajustement avec la commission administration, et la validation finale au CA du 19 mai.

Il a été rappelé que les administrateurs valident la globalité des budgets, tandis que les détails opérationnels sont traités par les groupes de travail et les salariés, conformément à la nouvelle gouvernance.

7. Règlements

Présentation des propositions du groupe de travail.

- Bad pour elles

Création d'un règlement pour l'organisation des rencontres promobad.

- Calendrier des compétitions

Les administrateurs demandent de rectifier le document en indiquant que le JA des clubs doit être actif pour pouvoir organiser des compétitions.

- Frais annexes

Des échanges se font sur l'ajout d'un montant pour prendre en charge les frais entre les gares et les gymnases.

La CLOT doit se renseigner sur les pratiques des autres ligues et revenir vers le CA.

- Championnats régionaux, Top Elite, Coupe Nouvelle-Aquitaine et TRJ

Présentation des évolutions

- ICR

Présentation des évolutions.

Le CA s'est questionné sur les modalités pour la désinscription d'une équipe par un club, le club aura la liberté de choisir l'équipe supprimée.

Le CA demande d'ajouter une précision sur l'activité de l'arbitre pour dire qu'il doit être actif ou en cours de formation.

La mention de possibilité de saisie de la commission litiges et réclamations est bien présente en fin de règlement.

Vote n°3 – validation de l'ensemble des règlements régionaux : Bad pour elles, TRJ, Top Elite, Championnats régionaux, Coupe Nouvelle-Aquitaine et ICR + validation des règles de fonctionnement du calendrier des compétitions et des frais annexes

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, DEPLANCKE Nathalie, PELLE Cécile, CHAUCHOY Victorien, DAUREL Cécile, BOUCHIKHI Hichem.

Pour – 13

Contre – 0

Abstention / nul – 0

Tous les documents sont validés

8. Contractualisation

Un groupe de travail propose une nouvelle mouture, la volonté était d'avoir un lien fort avec le projet de la ligue. La contractualisation 2026-2029 reprend les priorités politiques avec une déclinaison en critères fixes et critères variables.

La période sera de 3ans pour analyser l'atteinte des objectifs et l'outil se poursuivra sur 2029-2030 pour assurer une transition de mandature.

Cet outil a été travaillé en interne pour être une déclinaison du projet de la ligue.

Nous avons voulu un outil simple mais avec une nécessité de suivi annuel avec une réunion physique.

Pour l'année 1, l'enveloppe sera de 25 000€ sur la part fixe et 5000€ sur la part variable. Cette dernière se cumulera tous les ans pour être attribuée en 2029.

9. Divers

- Assemblée Générale du 18 avril 26

Validation du projet de la Maison du Badminton à Tremblay-en-France, à proximité de l'Aréna Grand Paris.

Validation de l'indexation automatique de la part fédérale des licences sur l'inflation

Une atmosphère de sérénité retrouvée.

- Conseil des territoires

Première réunion physique de cette nouvelle instance fédérale.

Quatre commissions : clubs, comités, ligues, TUM+Corse.

Restitution des travaux sur le sujet commun (augmenter le nombre de compétitions) et sur le sujet de chaque commission.

Premiers retours positifs sur l'expérimentation et calendrier de poursuite.

- CLOT

Mise en place de 2 réunions OT annuelles = Alain

Activité des OT = Nathalie

Désignations sur les compétitions = Gilles

Poona et calendrier = Yannick + Jennifer + Anne et Alain Bertrand

Suivi et formation des OT = Evelyne

Tenues = Emmanuel

Mise en place d'une réunion tous les $\frac{2}{3}$ mois pour échanger dans la CLOT

- Autres

Mise en pause du projet immobilier.

Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton

Maison Régionale des Sports
2, avenue de l'Université 33400 TALENCE
05.56.51.55.43 - contact@lnaqbad.fr
SIRET - 34302263800047

Le mandat de la présidente est signé et actif.

Les prochaines échéances sont :

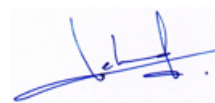
- CA en visio le 19 mai
- AG ligue le 20 juin
- 10 ans de la ligue le 21 juin
- Future Series les 2-3-4-5 juillet
- IJNA les 17-18-19 août

Fin du CA : 21h30

Cécile Laforest, Présidente



Julien Delmas, secrétaire général



Annexes

Liste des annexes :

- Résultat 2025 rectifié
- PV CA du 07 mars sans ses annexes
- Règlement championnat régional jeunes
- Règlement championnat régional seniors
- Règlement championnat régional vétérans
- Règlement TRJ
- Règlement TOP ELITE
- Règlement Bad pour Elles
- Règlement Coupe Nouvelle-Aquitaine
- Règlement ICR et annexes
- Règlement du fonctionnement du calendrier
- Règlement des frais annexes

Compte de résultat 2025			
CHARGES	Résultat 2025	PRODUITS	Résultat 2025
60 - Achat	80 105,00 €	70 - Vente de produits finis, prestations de services, marchandises	187 727,00 €
Achats d'études et de prestations de service	26 906,00 €	Prestation de services	75 874,00 €
Achats non stockés de matières et fournitures			
Fournitures non stockables (eau, énergie)	6 357,00 €	Vente de marchandises	
Fourniture d'entretien et de petit équipement	44 559,00 €		
Autres fournitures	2 283,00 €	Produits des activités annexes	111 853,00 €
		Autres	
61 - Services extérieurs	42 256,00 €	74- Subventions d'exploitation	157 287,00 €
Sous traitance générale		ANS FTS plan de relance	
Locations -Entretien et réparation	38 413,00 €	ANS	38 000,00 €
Assurance	3 843,00 €	ANS - Pôle	
Documentation		FDVA	3 000,00 €
Divers		Région(s):	49 600,00 €
62 - Autres services extérieurs -	223 758,00 €	Département(s):	
Rémunérations intermédiaires et honoraires	26 261,00 €	Commune(s): Pessac	
Publicité, publication	3 206,00 €	Intercommunalité :	
Déplacements	33 517,00 €	Aide apprentissage	19 667,00 €
missions (restauration, hébergement...)	99 829,00 €	Financement DRAJES - action PST	2 000,00 €
Frais postaux et de télécommunications	2 032,00 €	Autres financements publics :	
Services bancaires, autres -	762,00 €	Emploi aidé région	
Divers (aides diverses, pension pôle ...)	58 151,00 €	Emploi aidé ANS	
		CARSAT	11 250,00 €
63 - Impôts et taxes	5 144,00 €	Aide région manifestation	
Impôts et taxes sur rémunération	1 760,00 €	Partenariats privés	3 950,00 €
Autres impôts et taxes	3 384,00 €	Aide emploi FFBaD	
Rémunération des personnels,	336 204,00 €	FFBaD	29 820,00 €
Charges sociales	87 428,00 €	Dont cotisations	1 294 164,00 €
Autres charges de personnel	8 269,00 €	Dont Affiliations	20 041,00 €
		Participation pour stages de formation	59 773,00 €
		Produit de gestion courante	1 334,00 €
65- Autres charges de gestion courante	860 261,00 €	76 - Produits financiers	17 007,00 €
Achat de licences	820 493,00 €	Intérêts de fonds placés	17 007,00 €
Affiliations	14 770,00 €		
Autres	24 998,00 €		0,00 €
66- Charges financières	367,00 €	77 - Produits exceptionnels	0,00 €
67- Charges exceptionnelles		777 - quote part subvention	0,00 €
68- Dotation aux amortissements	4 635,00 €	78 - Reprises amortissements/provisions	0,00 €
		79 - Transfert de charges	0,00 €
TOTAL CHARGES	1 648 426,00 €	TOTAL DES PRODUITS	1 697 333,00
86- Emplois des contributions volontaires en nature	0,00 €	87 - Contributions volontaires en nature	0,00 €
Secours en nature		Bénévolat	0,00 €
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	0,00 €
Personnel bénévole		Dons en nature	0,00 €
TOTAL DES CHARGES	1 648 426,00 €	TOTAL DES PRODUITS	1 697 333,00 €
			48 905,00 €

Compte rendu

Conseil d'administration

07 mars 2026 – 10h30 – 16h30

Présents :

LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Excusés :

DEPLANCKE Nathalie, PELLE Cécile, DELHAL Benjamin, CHAUCHOY Victorien, DAUREL Cécile, BOUCHIKHI Hichem.

Invités :

MEUNIER Yannick, directeur

Pour des raisons pratiques, la présentation est jointe en annexe 4.

Ouverture – 10h30

Cécile L ouvre ce Conseil d'Administration en remerciant tous les administrateurs présents.

2. Actualités

Statistiques

Une présentation des statistiques de la ligue est faite (cf diapo).

Actuellement, le nombre de licenciés est de 99.57% du record historique. La prévision est d'atteindre les 22200 licenciés en fin de saison.

Nous pouvons voir une stabilité dans le taux de fidélisation des licenciés aux alentours des 60%. Il faut ajouter 10% de retour, ce qui donne un % de néo-licenciés d'environ 30%, soit 6600 licenciés.

Maison du Badminton

Concernant la Maison du Badminton, des votes seront proposés durant l'AG fédérale du 18 avril, des temps de présentation sont actuellement faits pour présenter le projet aux représentants régionaux qui voteront.

Le projet est à Tremblay en France à côté de l'Aréna Grand Paris, proche de l'aéroport Charles de Gaulle.

Le budget est d'environ 15 000 000€.

La projection de livraison est en 2029.

Représentants régionaux des clubs pour l'AG fédérale – 18 avril

11 personnes seront présentes sur l'AG fédérale : 10 représentants et le directeur

- Cécile Laforest
- Evelyne Maton
- Cécile Pelle
- Françoise Aramendy
- Victorien Chauchoy
- Hichem Bouchikhi
- Edouard Dixon
- Julien Delmas
- Jacques Bireaud - suppléant
- Alain Bertrand – suppléant

Assurance de responsabilité du dirigeant

La ligue a souscrit une assurance pour couvrir les dirigeants ou personnes ayant délégation dans leur rôle de dirigeant associatif.

Rapport cotisations dans les clubs

La FFBaD vient de sortir un rapport sur les cotisations dans les clubs, ce rapport donne beaucoup de données intéressantes : [Lien vers le rapport](#)

4. Compte rendu du CA du 9 décembre 2025

Vote n° 1 – approbation du CR du CA du 9 décembre 2025

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 9

Contre – 0

Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton

Maison Régionale des Sports
2, avenue de l'Université 33400 TALENCE
05.56.51.55.43 - contact@lnaqbad.fr
SIRET - 34302263800047

Abstention / nul – 0

Le CR est validé et devient un PV.

5. Point de situation des finances

Compte de résultat

Le cabinet comptable a livré un résultat de l'année 2025, il s'affiche à +43 676€ (annexe 1).

Christian et Yannick précisent que ce document devrait subir une légère évolution pour tendre vers un résultat de + 46000€.

Question : Que voulez-vous dire par gestion plus rigoureuse ?

Le suivi est de plus en plus poussé, tant par le trésorier que par la direction. Il faut du temps pour que les process se mettent en place et que les professionnels les respectent.

Dans le passé, la gestion administrative de la ligue n'était pas aussi poussée et nous découvrions le résultat avec le cabinet comptable, maintenant, nous suivons et nous pouvons anticiper le résultat un peu en avance.

L'affectation du résultat donnerait des fonds associatifs de 394 619€.

La trésorerie de la ligue a oscillé entre 588 407€ et 1 244 653€ sur l'année 2025.

La ligue a besoin d'un document validé actuellement, une version avec les modifications sera présentée sur le prochain CA.

Vote n° 2 – approbation du compte de résultat 2025

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 9

Contre – 0

Abstention / nul – 0

Le compte de résultat est approuvé

Prévisionnel

La prévisionnel 2026 a été adapté au résultat 2025.

Le nombre de licenciés utilisé est de 22 115, ce qui donne environ 439 000€

Le prévisionnel est en annexe 2.

Il est précisé que ce prévisionnel est mouvant et qu'il évoluera forcément mais qu'une première version est nécessaire pour les partenaires financeurs.

La masse salariale correspond à 53% du budget réel de fonctionnement, nous sommes sur un pourcentage haut par rapport aux autres ligues.

Des échanges se font sur la gestion des licences et des affiliations, il est possible que la FFBaD récupère la gestion, l'impact serait fort sur notre poste administratif.

Vote n° 3 – approbation du compte de résultat 2025

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 9

Contre – 0

Abstention / nul – 0

Le prévisionnel est approuvé

6. Point avancement du projet politique

Le directeur présente ses propositions de déclinaison du projet politique. Les professionnels de la ligue ont été associés pour qu'ils puissent s'intégrer dans les différentes actions. Une carte mentale du projet a été faite, elle reprend les priorités politiques, les indicateurs ainsi que les déclinaisons.

⇒ Carte mentale

Le travail actuel porte sur l'affectation de chaque indicateur aux différents salariés. Ce travail devrait être validé pour fin avril à la suite des entretiens annuels.

*Question : est-ce que la présence de la Présidence est souhaitée sur les entretiens ?
Eventuellement pour ceux des responsables mais le besoin n'est pas réellement présent.*

L'objectif affiché est la présentation du projet et de sa déclinaison lors de l'AG du 20 juin.

7. Gouvernance

Cécile explique qu'elle ressent le besoin de mieux cerner le rôle des administrateurs au quotidien, l'idée serait de poser un fonctionnement de la gouvernance et de l'inscrire sur le long terme. Avoir une fiche de poste des administrateurs.

Ce travail permettrait aussi d'assurer un meilleur suivi des dossiers et surtout avoir plus de clarté pour les dirigeants et les professionnels.

Le résultat de l'enquête interne est présenté (cf présentation).

Par la suite, des travaux sont lancés autour de 3 questions :

- Selon vous, quel doit être le rôle des administrateurs de la ligue ?
- Quelles différences entre administrateurs et bénévoles ?
- Est-ce qu'un administrateur doit décider sur les sujets opérationnels du quotidien ?

Les 2 premières questions sont traitées avec l'outil wooclap, voici les réponses :

1 Selon vous, quel doit être le rôle des administrateurs de la ligue?

L'administrateur fixe les orientations stratégiques de l'association

prendre des décisions en collaboration avec le Bureau et la direction

Il établit les priorités de la ligue

Écrire le projet de la ligue

Le rôle des administrateurs doivent être décideur

S'impliquer sur la bonne gestion , organisation d'un sujet bien maîtrisé par l'élu. Décisionnaire sur d'autres sujets qui ne sont pas toujours maîtrisé par lui.

Suivre sa mise en place

Faire des point d etape

Il suit l'exécution du projet et adapte les orientations et priorités selon le contexte (financier ou opérationnel)

Représentativité et responsabilité

Prendre des décisions concernant les objectifs et le projet de la ligue

Les administrateurs doivent étudier les différentes thématiques, et prendre les décisions qui s'imposent à eux
Être représentants de la ligue vis à vis des instances de badminton

Il suit en lien avec la direction la bonne gestion financière

Propose et Rédige les projets
Discute des retours et oriente les débats
Valide les résultats

Un administrateur administre... il conçoit et valide la déclinaison de la forme active

Une administrateur doit avoir une vision régionale

Les retours indiquent l'orientation suivante :

- ⇒ Les administrateurs doivent se positionner comme des membres décideurs d'un projet politique global avec une vision régionale.

2 Quelles différences entre administrateurs et bénévoles?

Un administrateur est bénévole.
Un bénévole peut intervenir ponctuellement, soit sur une compétition précise ou un sujet particulier.

Pas de différences

L administrateur construit le projet politique
Le bénévole participe de façon opérationnelle au projet

Un bénévole de club effectue plutôt des tâches opérationnelles.
Un administrateur de comité ou de ligue a un rôle plus stratégique

Administrateur renvoie à la question précédente et un bénévole va par exemple participer à l'organisation d'un événement (ex FS)

Administrateurs est le garant du bon fonctionnement de la ligue
Le bénévole participe et fait en sorte que cela fonctionne

Les administrateurs sont des bénévoles
Ils doivent nécessairement avoir une vision plus large des politiques.

Bénévole est un terme générique : celui qui donne son temps. Tous les bénévoles ne sont pas administrateurs

Tous les 2 sont bénévoles, l'administrateur prend des décisions.

Les bénévoles participent à la mise en place des actions

Les retours indiquent l'orientation suivante :

- ⇒ Les administrateurs sont des bénévoles mais ils doivent rester sur des notions stratégiques.
- ⇒ La notion de bénévole n'est pas appropriée, il faudrait plutôt questionner la différence entre administrateur et personnes ressources élues. En prenant en compte ces notions, la personne ressource élue est présente pour participer sans pour autant décider des sujets.

La troisième question a été traitée à l'oral, un consensus a vite été trouvé :

- ⇒ L'administrateur ne doit pas traiter l'opérationnel, cette tâche est celle de la direction. Cependant, l'administrateur peut prendre sa « casquette » de personne ressource élue pour participer aux travaux.

Les échanges se sont organisés pour arriver à la proposition suivante :

1/ Le rôle des administrateurs est de statuer sur la politique globale de la ligue, de fixer des indicateurs à atteindre, de veiller à la mise en place du projet, de faire des points d'étape, de valider les orientations financières et de réguler le projet en cas de besoin.

2/ La déclinaison du projet est portée par la direction, elle doit mettre en place le projet avec les moyens alloués et cohérents. Elle est chargée de réguler les sujets et rend compte de

l'activité de manière régulière. La direction statue sur les projets dans le sens des priorités politiques.

3/ Des administrateurs peuvent participer aux travaux mais en tant que personnes ressources élues, dans ce cas, ils n'auront pas une position de décideurs mais de ressource consultative au même titre que les salariés. Les décisions du quotidien seront prises par les salariés ou la direction.

4/ L'organisation de la gouvernance ressort de la sorte :

- ⇒ 4 réunions annuelles du CA en présentiel ;
- ⇒ 1 réunion d'étape entre chaque CA, dans celles-ci, la direction devra rendre compte de l'avancement du projet politique.

5/ Concernant la gestion quotidienne :

- ⇒ Commission Ligue des Officiels Techniques
- ⇒ Commission compétitions
- ⇒ Commission disciplinaire régionale
- ⇒ Commission d'examen des litiges et réclamations
- ⇒ Commission administrative (Présidence, direction, SG et trésorier)
- ⇒ Commission évènements
- ⇒ Les autres sujets sont traités en mode projet
- ⇒ Des groupes de travail peuvent être créés en fonction des besoins.

Vote ajouté – validation de la proposition de réorganisation de la gouvernance

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 9

Contre – 0

Abstention / nul – 0

La nouvelle organisation de la gouvernance est validée.

Afin de mettre en place cette nouvelle organisation, des secteurs financiers sont créés, ils permettront d'affecter les ressources financières tout en allant dans le sens de la nouvelle gouvernance. Ces secteurs doivent s'inspirer de l'organisation existante.

8 secteurs sont présentés :

- ⇒ Administratif : budgets administratif + RH + ETR + Communication

- ⇒ Performance : budgets **préfilère** + PE/PU
- ⇒ Pratiques sportives : budgets compétitions + publics cibles + **féminisation**
- ⇒ Développement : **structuration des clubs + équipements + démarche de création de clubs**
- ⇒ Liens avec les comités : **liens avec les comités**
- ⇒ Emploi – formation : **formation** + emploi
- ⇒ Évènementiel : évènements
- ⇒ Officiels techniques : **officiels techniques**

Lors des CA de mai de chaque année, le CA validera les affectations financières des secteurs avec un poids affecté à chaque priorité politique.

8. Ressources humaines

Julien D, en tant que secrétaire général de la ligue, présente le projet de rémunération de la Présidence.

Avec l'évolution de la ligue, son budget et ses ressources humaines, le temps d'investissement et les responsabilités de la présidence sont grandissants.

Il serait pertinent de reconnaître l'investissement et la charge portés par la Présidence en mettant en place une rémunération.

Celle-ci serait encadrée par un contrat de mandataire sociale d'une durée d'une saison avec reconduction par vote du CA tous les ans.

Un rapport d'activité sera présenté tous les ans lors du vote du renouvellement.

Cette rémunération sera cadrée dans le contrat sans pour autant être trop contraignant dans les engagements.

La proposition soumise est d'une rémunération mensuelle nette de 200€.

Question : est-ce qu'une rémunération est existante dans les autres ligues ?

Oui, en AURA et Nord. Le montant du Nord n'est pas connu mais il est de 500-600€ en AURA.

Question : quels impacts pour les impôts ?

Aucun pour la ligue.

La rémunération est fiscalisée pour la Présidence.

Vote n°4 – Mise en place d'une rémunération pour la Présidence

Votants : DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 8

Contre – 0

Abstention / nul – 0

Le CA valide la mise en place de la rémunération

Un second vote est proposé autour du montant.

Vote ajouté – Mise en place d'une rémunération mensuelle nette de 200€

Votants : DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 3

Contre – 4

Abstention / nul – 1

Le montant de 200€ est refusé.

Un second vote sur le montant est proposé.

Vote ajouté – Mise en place d'une rémunération mensuelle nette de 300€

Votants : DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 6

Contre – 0

Abstention / nul – 2

Le montant de 300€ est validé.

Les administrateurs souhaitent souligner la forte implication de la Présidente actuelle et que la rémunération semble faible par rapport à l'engagement.

Vote 4 bis – Délégation de signature donnée au trésorier de la ligue concernant le contrat de la Présidence

Votants : DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 8

Contre – 0

Abstention / nul – 0

La délégation est validée.

6. 10 ans de la ligue

Le directeur présente le projet :

- AG Ligue 14h30 – 17h30
- 17h30 – 18h30 : temps ludique autour des 10ans de la ligue
- 18h30 – 19h30 : apéritif des territoires avec invitation des dirigeants de clubs
- 19h30 : repas mode auberge espagnole
- Dimanche : rencontre par équipe, 1 équipe par comité + 1 ou 2 équipes ligue

La volonté est de proposer un week-end convivial autour de la pratique.

7. Future Series

Voir présentation.

Alain L indique qu'il travaille le projet luminaire pour réussir à avoir un tarif très intéressant.

Concernant la bande son, le CA souhaite le lancement d'un appel à projet à nos licenciés pour avoir 2/3 supports musicaux.

Alain indique qu'il faut se rapprocher des internats pour avoir de l'hébergement à tarif réduit.

Edouard indique qu'il a des contacts avec la métropole pour la gestion des déchets, nous devrions avoir des poubelles supplémentaires.

Concernant la collaboration :

- ⇒ Le club se désengage mais maintient son aide sur l'accès à la salle
- ⇒ Le comité souhaite positionner un salarié pour se former dans le cadre de l'organisation d'évènement.

Pour la billetterie, il serait intéressant de se rapprocher de la région pour faire gagner des places dans les concours qu'elle propose.

8. Groupe de travail règlements

Le groupe n'a pas terminé les travaux, ils seront présentés lors du prochain CA, le 21 avril.

Concernant les ICR, le CA confirme la diffusion aux clubs, capitaines, JA et comités du règlement travaillé afin de récolter les retours.

Date limite de retour : 27 mars.

9. Equipements

Club	objet de la demande	Prix devis :	Sollicitation :	Nombre	% devis demande	Avis cellule	Proposition
Badminton club d'Objat (19)	Poteaux filets autostables	3 716,53 €	1 500,00 €	5	40,36%	Poteaux non classés et vétustes, constituant un élément de confort mais néanmoins nécessaires. Proposition de soutenir le projet.	1 075,00 €
Association du Volant Meyssacois (19)	Mise en place d'un dispositif occultant	11 995,34 €	3 000,00 €	7hs	25,01%	La pratique au sein de cet équipement ne garantit pas les conditions de sécurité requises. Le dossier n'est pas retenu en l'état ; toutefois, nous proposons un accompagnement humain ainsi qu'un soutien financier (dans la mesure du possible) pour la réalisation des tracés des terrains.	Défavorable
Le Volant Pomerolais (33)	Poteaux filets autostables	3 728,99 €	1 600,00 €	5	42,91%	Poteaux hors sécurité. Proposition de soute	1 075,00 €
Mios Badminton club (33)	Rideaux amovibles	1 922,47 €	695,00 €	7	36,15%	Projet déjà financé par le club en 2024. Nous proposons de demander au club de nous transmettre une demande de complément, accompagnée de la décision de la municipalité validant le projet (ce qui n'avait pas été le cas l'année dernière).	Demande de complément et instruction phase 2
U.S Tyrosse (40)	Poteaux filets autostables	1 760,00 €	500,00 €	2 (7)	28,41%	Nous proposons que le club essaie de revoir le projet concernant le changement des 7 paires de poteaux, avec une aide de 1 505 €. A défaut, une proposition de 430 € pourrait être envisagée pour le remplacement de deux paires.	1 505,00 €
Le Volant Mornacais (16)	Rideau	1 349,39 €	1 000,00 €	7	74,11%	Elément de confort proposition d'instruction en phase 2	Phase 2
Fouras Badminton club (17)	Tracés de terrains et un ensemble poteaux filet	4 593,42 €	1 000,00 €	5	21,77%	Projet soutenu par le Pacte fédéral à hauteur de 700 €. Suite aux échanges, la cellule en charge du Pacte envisage une proposition de revalorisation à 900 €. Nous proposons un complément de 600 €, afin de porter le soutien fédéral total à 1 500 €, soit 50 % de la sollicitation fédérale. En l'absence d'augmentation par la fédération, nous proposons un montant de 800 €.	600,00 €
Total							4 255,00 €
Delta							745,00 €

Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton

Maison Régionale des Sports
2, avenue de l'Université 33400 TALENCE
05.56.51.55.43 - contact@lnaqbad.fr
SIRET - 34302263800047

Vote n°5 – Validation de la 1^{ère} partie du fonds d'aide équipement 2025-2026

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 9

Contre – 0

Abstention / nul – 0

La proposition est validée

10. Questions diverses

- Adaptation des promotions et relégations des ICR pour la saison 2025-2026

Nombre d'équipes relégués de N3	1	2
Nombre d'équipes promues en N3	2	2
Nombre d'équipes promues en Prénationale	3	2
Nombre d'équipes promues en Régionale 1	4	4
Nombre d'équipes promues en Régionale 2	6	6
Nombre d'équipes promues en Régionale 3	12	12

Nombre d'équipes relégués de N3	1	2
Nombre d'équipes reléguées de Prénationale vers la R1	2	2
Nombre d'équipes reléguées de la R1 vers la R2	5	6
Nombre d'équipes reléguées de de la R2 vers la R3	8	9
Nombre d'équipes reléguées de la R3 vers les ICD	14	15

Vote n° 6– Validation de l’ajustement des promotions et relégations

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 9

Contre – 0

Abstention / nul – 0

La proposition est validée

- **Local de stockage**

Le local a été protégé fin février, il sera aménagé le 24 mars.
La location auprès d’Annexx prendra fin le 27 mars 2026.

- **Conseil des territoires**

Les travaux ont débuté, ils sont intéressants.
Cécile L a partagé des travaux aux administrateurs et salariés pour recueillir des avis autour des compétitions estivales.
La première réunion plénière sera le 19 avril.

La Nouvelle-Aquitaine est bien représentée avec la présence de Jérôme Laporte, Bruno Capbern, Emmanuel Lecointe, Matthieu Jardry, Stéphane Pillet et Cécile Laforest.

- **Universités d’été**

27-28 juin avec la thématique de la féminisation comme thème central.
Cécile ne sera pas présente puisqu’elle sera sur les AG des comités.

- **Performance**

Cécile indique que la saison 2026-2027 risque d’être compliquée pour le Pôle Espoir puisqu’il faut du temps pour relancer la dynamique.
Le CA indique qu’il faut se laisser un peu de temps.

Afin de clarifier notre accompagnement, un vote est porté sur l'accompagnement financier de la ligue.

Vote ajouté – Versement d'une aide financière uniquement pour les clubs inscrits dans un dispositif régional de performance (structure portée par la ligue)

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 9

Contre – 0

Abstention / nul – 0

La proposition est validée

- Mérites fédéraux

La Ligue peut proposer 18 mérites fédéraux cette saison avec 6 mérites portés par la ligue et 12 par les territoires.

Mérites territoires

Candidats Ligues/Comités

#	SEXE	NOM	CLUB	EMETTEUR	LISTE	MÉRITE
1.	♂	06720820 : ANDRE Philippe	BCJ17 : Badminton Club Jamais	Comité Départemental 17	Comité	
2.	♂	00529171 : GALLAND Philippe	CBNM24 : C. De Badminton Neuvic Mussidan	Comité Départemental 24	Comité	
3.	♀	00230483 : MARANGE Laurence	BCSPM40 : Badminton Club St pierre du mont	Comité Départemental 40	Comité	
4.	♂	06714529 : SANCHI Pascal	USDAX40 : Union Sportive Dacquoise	Comité Départemental 40	Comité	
5.	♂	06724976 : LENCAUCHEZ Mathieu	ABC-64 : Anglet Badminton Club	Comité Départemental 64	Comité	
6.	♂	00127869 : MALLECOT Bruno	LLB86 : La Ligugéenne de Badminton	Comité Départemental 86	Comité	
7.	♂	00242903 : BEYAERT Alain	SLG87 : La Saint Louis De Gonzague	Comité Départemental 87	Comité	
8.	♀	00216522 : BOURDACHE-DESVAUD Géraldine	VGB87 : Vienne Glane Badminton	Comité Départemental 87	Comité	
9.	♀	06684748 : DOLHAIN Anissa	ASPTT47 : Asptt Agen	ASPTT47 : Asptt Agen	Club	
10.	♂	00420081 : LESCURE Philippe	BB19 : Badminton Briviste	BB19 : Badminton Briviste	Club	
11.	♂	00144097 : DEGRAVE Christian	SASBAD24 : Sas Badminton	SASBAD24 : Sas Badminton	Club	
12.	♂	00479906 : LAPLACE Patrick	USB33 : Union Saint-Bruno	USB33 : Union Saint-Bruno	Club	

Ligue Nouvelle Aquitaine de Badminton

Maison Régionale des Sports
2, avenue de l'Université 33400 TALENCE
05.56.51.55.43 - contact@lnaqbad.fr
SIRET - 34302263800047

Mérites portés par la ligue :

- ⇒ Julien Delmas = or (hors quota)
- ⇒ Alain Bertrand = or (hors quota)
- ⇒ Nathalie Deplancke = argent
- ⇒ Sylvie Larraigne = argent
- ⇒ Gil Guardao = bronze
- ⇒ Cécile Laforest = bronze
- ⇒ Edouard Dixon = bronze
- ⇒ Alain Martinie = bronze

- **Projet immobilier**

Sous l'impulsion de Cécile, la direction travaille sur un projet immobilier afin de devenir propriétaire de notre siège social. Ce projet comprendra la création d'un gymnase afin d'y adjoindre un modèle économique vertueux.

Une parcelle, proche du siège actuel, a été ciblée.

L'urbanisme, les propriétaires et des architectes ont été contactés pour avancer le projet.

A ce stade, nous devons engager une enveloppe de 2000€ pour avancer et connaître la faisabilité, créer des plans, rencontrer l'urbanisme et chiffrer le projet.

Vote ajouté – Validation d'une enveloppe de 2000€ pour avancer le projet immobilier

Votants : LAFOREST Cécile, DEGRAVE Christian, LECOINTE Emmanuel, DIXON Edouard, DELMAS Julien, ARAMENDY Françoise, LEDUC Alain, MATON Evelyne, MICHELAN Gilles.

Pour – 9

Contre – 0

Abstention / nul – 0

L'enveloppe est validée.

- **Fin de saison**

21 avril en visioconférence
19 mai en visioconférence
20 juin sur l'AG en présentiel au siège
21 juin pour les 10ans de la ligue
2 – 5 juillet : future series
17-19 août : IJNA U13-U15

Fin du CA : 16h40

Cécile Laforest, Présidente



Julien Delmas, secrétaire général

